

Direction du Cabinet et de la Sécurité Service de la Communication Interministérielle Affaire suivie par : Arnaud Hellégouarch Tél : 02.97.54.87.03 / 06 71 07 42 57

Mél: pref-communication@morbihan.gouv.fr

Vannes, le 15 janvier 2019

## COMMUNIQUE de PRESSE

## Sécurité routière

## Relâchement des comportements Appel à la vigilance

Depuis la fin de l'année 2018, le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan constate un relâchement des comportements des usagers de la route avec notamment une augmentation de la vitesse moyenne au-delà des limites autorisées, tant sur le réseau routier national que départemental.

Ce relâchement impacte lourdement l'accidentalité de ce début d'année. Les forces de l'ordre appellent donc à la vigilance et à une prise de conscience collective avant qu'il ne soit trop tard et que d'autres usagers ne perdent la vie sur les routes du Morbihan.

En France, la vitesse excessive ou inadaptée sur les routes est responsable d'1 accident mortel sur 3; La vitesse a également <u>une incidence importante sur la gravité des accidents</u>. En 2018, dans le Morbihan, les conduites addictives (alcool et stupéfiants) ont constitué la première cause de la mortalité routière, suivie de très près par la vitesse, la vitesse étant la première cause des accidents corporels.

Par conséquent, les contrôles des excès de vitesse vont se renforcer sur l'ensemble du département et cibleront également l'usage du téléphone au volant, dont la proportion parmi les causes d'accidents augmente de manière significative.





